

PROJET « Vers des communautés de karité résilientes au climat au Togo et au Burkina Faso » (Composante BURKINA FASO)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

Sélection d'un Consultant pour la formation et le coaching des bénéficiaires en Apiculture

Secteur : Karité

Référence de l'accord de financement : G-Z1-A00-SUP-001

N° d'Identification du Projet : G-Z1-A00-SUP-001

L'Alliance Globale du Karité a reçu une subvention de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre du Fonds Africain pour le Changement Climatique (FCCA) d'un montant de neuf cent quatre-vingt-seize mille sept cents dollars américains (996 700 dollars américains), soit 732 867,65 UC) pour financer le projet " Vers des communautés de karité résilientes au climat au Togo et au Burkina Faso ". L'Alliance Globale du Karité a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette subvention pour financer le contrat d'un Formateur en apiculture – Burkina Faso.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la formation en apiculture pour huit (8) coopératives de femmes du karité au Burkina Faso. L'objectif de cette activité est de fournir une formation technique et un coaching aux coopératives de femmes pour qu'elles développent une activité apicole en tant qu'activité génératrice de revenus supplémentaire. Le contenu spécifique de la formation inclut les avantages de l'apiculture, les différents types de produits apicoles, les différents types d'abeilles, leur cycle de vie, la mise en place de ruches, attirer les buches dans les ruches, inspection des ruches, récolte du miel et transformation du miel. L'approche de chaque session de formation doit consister en une combinaison de théorie et de démonstration pratique. La formation attendue est une formation des formateurs. Le prestataire doit également fournir un coaching aux femmes bénéficiaires au fur et à mesure qu'elles mettent en place leurs activités apicoles.

Les services seront fournis sur une durée de mission comprise entre janvier 2024 et la fin du projet, prévue initialement en janvier 2025. Le nombre de jours estimés de la mission est de 20 jours. Le lieu de la mission est au sein des 8 coopératives situées dans les régions Hauts-Bassins, Centre Ouest, Ouagadougou, et Boucle du Mouhoun.

L'Alliance Globale du Karité invite les Consultants individuels éligibles et qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations en langue française sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

Le consultant devra avoir le profil suivant :

- Titulaire d'un diplôme minimum de licence (BAC+ 3) en agriculture ou équivalent ;
- Expérience d'au moins cinq (5) ans dans les projets de développement apicoles ;
- Avoir réalisé au moins quatre (4) missions démontrant une capacité à effectuer des formations pratiques en apiculture en milieu rural ;
- Avoir réalisé au moins quatre (4) missions portant sur l'installation d'activités apicoles et le coaching des bénéficiaires pour utiliser ces installations ;
- Avoir réalisé au moins quatre (4) missions démontrant une connaissance approfondie des coopératives féminines et de la prise en compte du genre ;
- Avoir réalisé au moins trois (3) missions démontrant une compétence dans la gestion de projets et la collecte des indicateurs (fiches de présence etc.) ;
- Connaissance de la langue française, ainsi que des langues locales (bambara, dioula et moré).

Les dossiers de manifestation d'intérêts des Consultants individuels devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée, adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Alliance Globale du Karité ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé daté et signé, comportant les informations sur leurs formations académiques, expériences, compétences et capacités démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission ;
- Les copies du diplôme, des attestations de travail et des attestations de bonne exécution justifiant les qualifications générales et expériences du consultant pour la mission ;
- Un tableau spécifique de présentation des références des missions similaires réalisées par les Consultants (expérience de formation en apiculture, expérience d'installation d'activités apicoles et de coaching des bénéficiaires, expérience dans l'accompagnement de coopératives féminines dans le domaine apicole, expérience dans la gestion de projets apicoles) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) une description des prestations réalisées et des résultats obtenus, (iii) le nom, l'adresse et les contacts du Projet/Client, (iii) le nom du bailleur du projet/Client ; (iv) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (v) le montant du contrat et toute autre information pertinente sur la mission réalisée.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois consultants qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission et classé premier à l'issue de l'évaluation des CV, sera invité à soumettre une proposition technique et financière en vue de la négociation du contrat. Seules les expériences et qualifications individuelles des consultants seront prises en compte pour l'évaluation.

Au cas où un Consultant individuel serait proposé par une firme, le contrat sera négocié et conclu avec le Consultant individuel et non la firme.

La liste restreinte sera établie sur la base des critères suivants :

- Titulaire d'un diplôme minimum de licence (BAC+ 3) en agriculture ou équivalent
- Expérience d'au moins cinq (5) ans dans les projets de développement apicoles
- Expérience de formation en apiculture.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

Critères et sous-critères d'évaluation	Nombre maximum de points
I. Qualifications générales	12
a) Diplôme : - BAC+3 minimum : 2,5 points - Au-delà de BAC+3 : 0,5 point supplémentaire	3
b) Expérience professionnelle générale: - Expérience professionnelle de cinq (5) ans dans les projets de développement apicole = 7 points - Plus de cinq (5) années d'expérience professionnelle = 0,5 point par année d'expérience supplémentaire	9
II. Adéquation pour la mission	78
a) Expérience dans les formations pratiques en apiculture : 5 points par mission réalisée	20
a) Expérience dans l'installation d'activités apicoles et coaching : 5 points par mission réalisée	20
b) Expérience démontrant une connaissance approfondie des coopératives féminines et de la prise en compte du genre : 5 points par mission réalisée	20
c) Expérience démontrant une compétence dans la gestion de projets et la collecte des indicateurs : 6 points par mission réalisée	18
III. Connaissances linguistiques	10
a) Français : 4 points	4
b) Langues locales : 2 points pour chacune des langues locales identifiées (bambara, dioula et moré)	6
Total	100

Les consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Email : msakyi@globalshea.com

Tel : +233 540 121 067.

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être envoyées par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **07/11/2023 à 09h00 mn, heure locale** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour la formation et le coaching des bénéficiaires en apiculture – Burkina Faso** ».

À l'attention de : **Monsieur Michael Sakyi**
Email : msakyi@globalshea.com

Le Directeur Général

Aaron Adu